

**La ministre Koonjoo-Shah
demande aux personnels
des crèches de se faire
vacciner au plus vite +**


**Consultation Paper de
l'ICTA : Date butoir des
propositions, ce jeudi +**

ION NEWS



Edition 171 / 18 mai 2021

www.ionnews.mu



**Aucune base militaire
sur Agalega, le PM met
tout le monde d'accord +**



Les grands titres

4	Aucune base militaire sur Agalega, le PM met tout le monde d'accord	▶
7	Un cas positif enregistré cet après-midi	▶
8	Saint-Aubin : Dépistage de masse de 13 h à 15 h aujourd'hui	▶
9	Covid-19 : Deux salles fermées à l'hôpital Victoria suite à un cas positif samedi	▶
11	La ministre Koonjoo-Shah demande aux personnels des crèches de se faire vacciner au plus vite	▶
12	500 000 doses de vaccin anti-Covid-19 attendues cette semaine	▶
13	Le Premier ministre rend hommage à Nooresh Juglall	▶
14	Arvin Boolell : « L'interpellation de Rama Valayden est une vengeance politique »	▶
15	[Interpellation] Me Rama Valayden : Pas une mise en scène	▶
16	Consultation Paper de l'ICTA : Date butoir des propositions, ce jeudi	▶
17	Soutien du programme culturel ACP-UE à la coproduction audiovisuelle : Appel à projets	▶
18	Olivier Bancoult : « Le gouvernement anglais montre sa malhonnêteté »	▶
20	MV Wakashio : Les auditions de la Court of Investigation reprennent	▶
21	Le présumé suspect avoue le meurtre de Dany Sardes	▶
22	DCP Jangi : « Rama Valayden voulait venir à 2 h du matin »	▶
23	Le corps d'un plongeur zimbabwéen repêché à Mare-aux-Vacoas	▶

-
- 24** Pirogue chavirée au large de Poudre-d'Or : José Antoine Capiron porté disparu depuis 5 jours ▶
-
- 25** Vallée-des-Prêtres : Trois ouvriers bangladais portés disparus ▶
-
- 26** Accident à Ville-Bague : Un motocycliste perd la vie ▶
-
- 27** Décès de Nooresh Juglall : Reconstitution des faits au Champ de Mars, ce mardi ▶
-
- 28** DCP Jangi : « Nous avons demandé une enquête sur ceux qui ont assisté aux funérailles de Nooresh Juglall » ▶
-
- 29** Reaz Hoolash : « Nou pa kapav evit tou maler » ▶
-
- 30** Shan Ip : « Le meilleur hommage à Juglall, c'est de tenir cette 2e journée de courses » ▶
-
- 31** L'affaire Gurroby : Premier investissement dans la société Babul & Sons en juillet 2011 ▶
-
- 32** Zack Snyder's Justice League dans les offres CANAL+ ▶
-
- 34** Le franchisé de KFC et de Pizza Hut projette une introduction en bourse de 4 milliards de roupies indiennes ▶
-
- 35** France : Faut-il abaisser la majorité pénale à 15 ans ? ▶
-
- 36** Frappes à Gaza : 58 mineurs tués ▶
-
- 37** Le 18 mai dans l'histoire : François Hollande promulgue la loi sur le mariage pour tous ▶
-

Aucune base militaire sur Agalega, le PM met tout le monde d'accord



Le Premier ministre, Pravind Jugnauth, a fermé le clapet à certaines presses internationales qui ont, ces dernières semaines, cité Agalega comme une base militaire dans l'océan Indien. A l'Assemblée nationale ce mardi matin, il a fourni plusieurs précisions. Les premières discussions entre Maurice et l'Inde ont débuté en 2005. C'est en mars 2014 que les choses se sont concrétisées avec des pourparlers pour mettre sur pied un comité technique et un comité joint pour l'implémentation du projet. Ainsi, un Memorandum of Understanding a été approuvé le 31 octobre 2014 et avalisé par le Premier ministre indien Narendra Modi en mars 2015. Ces éléments d'informations, selon le Premier ministre, avaient été fournis le 31 mars 2015 à l'Assemblée nationale.

Deux projets en cours Une nouvelle 'airstrip' et un 'jetty' sont les projets en cours à Agalega. Ces deux projets sont en cours sous la férule de la société indienne AFCONS. L'airstrip est de 5 km de long et 60 m de large. D'autres infrastructures telles qu'un 'air traffic hangar', un 'air traffic control' et un 'all weather runway' vont alimenter l'airstrip. En ce qui concerne le 'jetty', les travaux se font sur une longueur de 255 m.

Les deux projets principaux se termineront à la fin de décembre 2021 alors que pour certaines infrastructures, cela prendra plus de temps à cause des soucis relatifs à la Covid-19, notamment la mobilisation de ressources humaines. La société indienne RITES supervise le projet depuis septembre 2016.

Pravind Jugnauth a, dans sa réponse sur la PNQ, réitéré que la Outer Island Development Cooperation poursuit d'autres développements et notamment un projet de débarquement de poisson, un bâtiment pour des bureaux, une gym ouverte et des équipements pour la récolte de noix de cocos. 50 projets de maisons sont aussi à l'agenda. Le Premier ministre a été catégorique envers le leader de l'opposition en disant que Maurice détient la souveraineté d'Agalega et qu'aucune base militaire est en construction, comme allégué par certains. Il a aussi maintenu qu'Agalega est sur la voie du développement et du progrès. Pravind Jugnauth n'a pas manqué de lancer quelques piques à Xavier-Luc Duval, sur ce qui se passe en interne au PMSD. Il a aussi fait une remarque quant au 'newly found ally' de Xavier-Luc Duval, en l'occurrence Bruno Laurette.

Après la séance parlementaire dédiée à la PNQ, le député Shakeel Mohamed a fait un live sur les réseaux sociaux pour demander au Premier ministre d'autoriser les députés à se rendre à Agalega. Shakeel Mohamed a déploré la façon de faire du Speaker de l'Assemblée nationale. Ce dernier a refusé qu'il pose des questions concernant les habitants d'Agalega.

A noter que quelques semaines de cela, la chaîne WION basée à New Delhi avait fait mention de Maurice comme 'long standing ally' de l'Inde et Franceinfo avait fait mention d'Agalega comme le Diego Garcia de l'Inde. Les allusions que les travaux à Agalega seront à des fins militaires ont été démenties catégoriquement. Selon Pravind Jugnauth, l'aéroport et le port



Maurice sont utilisés par des avions et des bateaux militaires avec l'approbation des autorités mauriciennes. Peut-on alors dire que Maurice est une base militaire ?

Une fois ces projets acheminés, les Agaléens seront prioritairement choisis pour y travailler.

Un cas positif enregistré cet après-midi



Une habitante de Forest-Side testée positive à la Covid-19.

Un cas positif de Covid-19 a été enregistré cet après-midi. Il s'agit d'un personnel du ministère de la Santé et du bien-être engagé dans l'exercice de vaccination contre la Covid-19 au gymnase Dr. James Burty David à Curepipe. Il s'agit d'une habitante de Forest-Side. Le 'contact tracing' est déjà en cours.

Saint-Aubin : Dépistage de masse de 13 h à 15 h aujourd'hui



Un dépistage de masse se déroule en ce moment à Saint-Aubin de 13 heures à 15 heures. Les officiers du ministère de la Santé procéderont aux tests de Covid-19 dans le centre communautaire de la région. Rappelons que Saint-Aubin est parmi les cinq villages décrétés zones rouges depuis le 30 avril dernier à la suite de cas de contamination à la Covid-19 parmi les habitants.

Covid-19 : Deux salles fermées à l'hôpital Victoria suite à un cas positif samedi



Une habitante de Quinze-Cantons avait été admise à l'hôpital Victoria, le samedi 15 mai. Dès que le personnel hospitalier a eu les résultats de sa positivité à la Covid-19, la patiente, selon le protocole établi par le ministère de la Santé, a été transférée dans un centre de traitement dédié. Et les autres patients qui se trouvaient dans les deux salles concernées ont été isolés.

Selon les explications du ministère de la Santé, si un patient de ces deux salles, a terminé son traitement à l'hôpital avant la période d'incubation du coronavirus, qui est de 14 jours, il sera transféré dans un centre de quarantaine avec toutes les mesures sanitaires requises. Autre précision, les personnels soignants qui travaillent dans ces deux salles, ne retournent pas chez eux après le travail. Ils sont conduits dans un hôtel de Quatre-Bornes, transformé en centre de quarantaine et n'ont accès à personne.

« Il y a un cordon sanitaire très strict entre ces deux salles et l'hôtel qui ne permet à aucun membre du public d'avoir contact avec ces personnels de santé, même leur famille », fait ressortir notre interlocuteur, un haut cadre du ministère de la Santé.

Par ailleurs, le ‘contact tracing’ auprès de la famille de l’habitante de Quinze-Cantons testée positive a été effectué. Un membre de sa famille a été trouvé positif et transféré dans un centre de traitement. L’équipe de ‘contact tracing’ qui s’occupe de ce cas précis continue de faire des tests PCR auprès des personnes concernées.

Selon des sources au High Level Committee, cette affaire est suivie de très près. Les résultats des tests PCR de cette semaine sont très attendus pour déterminer s’il y aura d’autres zones rouges ou pas, car cette patiente n’habitait pas dans une zone rouge.

La ministre Koonjoo-Shah demande aux personnels des crèches de se faire vacciner au plus vite



« Il est important que les personnels des crèches se fassent vacciner pour assurer la sécurité des enfants, et afin que la réouverture soit faite selon les normes sanitaires requises ».

C'est ce qu'a souligné la ministre de l'Égalité des Genres et du Bien-être de la Famille, Mme Kalpana Devi Koonjoo-Shah, dans une déclaration au Government Information Service.

Ainsi, la ministre lance un appel aux propriétaires des crèches, aux personnels, et aux chauffeurs de se faire vacciner au plus vite pour veiller à ce que la réouverture se fasse dans les meilleures conditions.

Elle a rappelé que son ministère a déjà débuté une campagne de vaccination pour les personnels des crèches à travers l'île. A noter que 200 crèches sont enregistrées au ministère, et quelque 1 600 personnes sont concernées.

500 000 doses de vaccin anti-Covid-19 attendues cette semaine



500 000 doses de vaccins anti-Covid-19 (Sinopharm) arriveront très bientôt au pays. C'est ce qu'a annoncé le Premier ministre, Pravind Jugnauth, sur la télévision nationale, hier soir, le lundi 17 mai. Selon des sources au ministère de la Santé, ces doses rentreront aux pays cette semaine et le programme de vaccination débutera tout de suite après.

L'objectif, selon Pravind Jugnauth, reste l'immunité collective : « Nous achèterons le nombre nécessaire de vaccins pour atteindre au moins 60 % de la population vaccinée », a dit le Premier ministre. En ce sens, ce dernier a lancé un appel à la population : « C'est dans notre intérêt à tous de nous faire vacciner pour avoir une protection. Car si jamais nous sommes contaminés par la Covid-19, cela ne se développera pas en maladie grave où nous risquerons de perdre la vie ».

Un plan de travail a déjà été programmé pour administrer les premières doses aussi tôt que les vaccins en provenance de Chine seront à Maurice.

Le Premier ministre rend hommage à Nooresh Juglall



Le décès de Nooresh Juglall a été un choc pour toute la population mauricienne. Le Premier ministre, Pravind Jugnauth, dans une déclaration à la télé hier, le lundi 17 mai, a exprimé ses condoléances à la famille Juglall et au monde des courses de chevaux.

« Il était très apprécié et était un champion. Il donnait des performances hors du commun. J'espère que l'enquête judiciaire ouverte par le Director of Public Prosecutions fera la lumière sur les circonstances réelles de l'accident », a dit le Premier ministre. Ce dernier précise qu'il est important de savoir pourquoi il y a eu autant d'accidents sur le terrain, non seulement ce jour-là mais aussi dans le passé.

A noter que le jockey Nooresh Juglall a perdu la vie le samedi 15 mai. Il a fait une chute alors qu'il participait à une course de chevaux.

Arvin Boolell : « L'interpellation de Rama Valayden est une vengeance politique »



Le député du Parti travailliste (PTr), Arvin Boolell, a affirmé que l'interpellation de Me Rama Valayden, de l'ancien lord-maire Sheikh Mukhtar Hossenboccus, de l'avocat Shahzaad Mungroo, du Constituency Clerk Noorani Aurdally et du député Eshan Juman, ce lundi, est une preuve que le gouvernement fait fi des institutions. C'était lors d'une conférence de presse hier après-midi au bureau du député rouge, Shakeel Mohamed à Port-Louis.

Arvin Boolell a dit que la population a le droit de savoir qui a donné ces instructions. Et de préciser que le Premier ministre, Pravind Jugnauth, l'Attorney General, Maneesh Gobin et le commissaire de police Khemraj Servansing doivent des explications à la population concernant ces arrestations.

Selon lui, c'est une stratégie pour empêcher l'équipe dite 'Les Avengers' de mener leur combat dans l'affaire de la mort suspecte de Soopramanien Kistnen. « La vérité sur sa mort n'est pas loin d'être éclatée », a-t-il déclaré. Et de rappeler les arrestations arbitraires dans le passé notamment celle de l'ancien Premier ministre, Navin Ramgoolam en 2015. « L'interpellation de Rama Valayden est une vengeance politique », a-t-il précisé.

[Interpellation] Me Rama Valayden : Pas une mise en scène



A sa sortie du Central CID, ce mardi matin, Me Rama Valayden a été interrogé sur son interpellation qui serait supposément une mise en scène, selon les dires du DCP Jangi. Rama Valayden a répondu que si son interpellation était réellement une manœuvre préméditée, cela voudrait aussi dire que la police aurait participé et aidé à la mettre sur pied. « Mo enn dimoun tre puisan... Mo pense monn donn zot lord pou pena 'provisional charge' kont mwa », a-t-il dit, un brin ironique.

Consultation Paper de l'ICTA : Date butoir des propositions, ce jeudi



Fin du délai, ce jeudi 20 mai, pour les propositions concernant le 'consultation paper' de l'Information and Communication Technology Authority (ICTA) proposé le 14 avril dernier. Les amendements à la ICT Act ont suscité diverses opinions sur les réseaux sociaux et nombreux sont ceux qui ont souligné que l'aboutissement de ces amendements engendrerait une sérieuse atteinte à la vie privée ainsi qu'à la démocratie. Ce qui serait, donc, anticonstitutionnel.

Pour sa part, l'ICTA soutient que l'une de ces prérogatives est de « réguler et réduire tout contenu nuisible sur Internet ou d'autres services de télécommunication (section 18 (1) m de l'ICT Act) ». Aucune atteinte à la vie privée, pas d'espionnage, ni de censure ou d'archivage des données des Mauriciens, avance l'ICTA.

Or, l'organisation Centre for Law & Democracy (CLD) a publié deux communiqués le 13 mai dernier dans lesquels y sont soulignés les problèmes actuels des droits de l'homme avec la loi sur les technologies de l'information et la communication, y compris le manque d'indépendance des régulateurs des médias et les restrictions de contenu trop larges. +

Soutien du programme culturel ACP-UE à la coproduction audiovisuelle : Appel à projets



ACP-EU
culture

The ACP-EU Culture Program for Creative and Cultural Content through the CNC (Centre National du Cinema), the OIF (Organization Internationale de la Francophonie) and the World Cinema Fund is launching a call for projects in the audio-visual field.

Projects will be funded up to a ceiling of 40 Million Euros for the period of 2021-2026.

The objective of this call is to enhance the value of cultural and creative content in Africa, by promoting support for creation and production, image education and the development of means of dissemination and distribution (physical and digital) of cultural goods.

For more details on the program, kindly consult the following link: www.acp-ue-culture.eu

Deadline to submit applications is 31 May 2021.

Olivier Bancoult : « Le gouvernement anglais montre sa malhonnêteté »



Olivier Bancoult, le leader du Chagos Refugees Group, accueille favorablement le fait que le conseil de l'Universal Postal Union (UPU) des Nations unies recommande que les timbres émis par le British Indian Ocean Territory ne soient plus reconnus. Il condamne, dans la foulée, le Royaume-Uni pour sa façon de faire. « Le gouvernement anglais montre sa malhonnêteté », déclare-t-il. Et de préciser que le Royaume-Uni ne respecte pas les institutions même s'il est un Etat membre de l'ONU.

Selon lui, si les Nations unies ont pris une telle décision, suivant l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, le Royaume-Uni n'aura d'autre choix que de se conformer à ces règles. « Zot ki konsider zot kom bann champion des droits de l'homme, zot bizin met enn lord parmi zot mem », souligne-t-il.

Par ailleurs, malgré la décision de la Cour internationale de justice et des instances des Nations unies, le Royaume-Uni occupe toujours illégalement les Chagos. « Zot bann arguman pa tenir la rout », affirme le leader du Chagos Refugees Group.



**MAKE WAY
FOR THE MOST
ELECTRIFYING
OFFER**



MV Wakashio : Les auditions de la Court of Investigation reprennent



C'est dans l'ancienne Cour suprême que les auditions à la Court of Investigation sur le naufrage du MV Wakashio ont repris ce mardi matin. Place aux membres du public qui ont signalé leur intention de venir déposer devant cette cour.

Rappelons que l'enquête est présidée par l'ancien juge Abdurafeek Hamuth, assisté de Jean Mario Geneviève, Marine Engineer et Marine Surveyor et Johnny Lam Kai Leung, Marine Surveyor.

Dans le sillage de l'échouage du MV Wakashio, le capitaine Sunil Kumar Nandeshwar et son second, Janendra Tilakaratna sont toujours en détention policière. Ils font tous deux face à une charge de 'violation of innocent passage'.

Le présumé suspect avoue le meurtre de Dany Sardes



Des limiers de la Major Crime Investigation Team (MCIT) ont interrogé longuement, ce mardi, un détenu à la prison de Beau-Bassin. Il s'agit d'un certain Rajiv Sowambar qui a finalement avoué le meurtre de Dany Sardes dont le corps avait été retrouvé vendredi dernier dans un congélateur. Ce présumé suspect aurait été dénoncé par une autre personne impliquée dans cette affaire. La MCIT avait passé en revue les images de caméras de surveillance dans la région.

Rajiv Sowambar avait été incarcéré pour une affaire de vol. Il a expliqué aux policiers qu'il a utilisé un marteau pour assommer la victime. Selon des sources proches de l'enquête, le mobile du crime serait un vol qui aurait mal tourné. La MCIT procédera au deuxième volet de son interrogatoire, ce mercredi, pour en savoir plus. Rajiv Sowambar comparaitra en cour sous une charge provisoire de meurtre avec circonstances aggravantes, ce mercredi 19 mai.

Pour rappel, le corps de Dany Sardes avait été retrouvé dans un congélateur à Résidence Vallijee vendredi dernier. Il était porté disparu depuis plusieurs semaines déjà. Une autopsie a été pratiquée lundi ... +

DCP Jangi : « Rama Valayden voulait venir à 2 h du matin »



Le Deputy Commissioner of Police (DCP), Heman Jangi, dans une déclaration à la télévision nationale, hier soir, le lundi 17 mai, est revenu sur l'interpellation de Me Rama Valayden. Selon le DCP, l'avocat de Rama Valayden, Navin Ramchurn, l'a appelé à 1 h, le 17 mai, pour lui demander si Rama Valayden allait être convoqué par le Central Criminal Investigation Department (CCID). Ce à quoi le DCP a répondu qu'il sera convoqué vers 8 h le 17 mai. Le DCP explique que l'avocat l'a rappelé en lui disant que Rama Valayden souhaitait venir aux Casernes centrales à 2 h au lieu de 8 h. « L'avocat de Rama Valayden m'a appelé à nouveau en disant que M. Rama Valayden voulait venir au CCID à 2 heures du matin, et si nous pouvions nous arranger pour venir le chercher et qu'il serait là lui aussi », a précisé le DCP.

A noter que Me Rama Valayden a été convoqué aux Casernes centrales pour avoir organisé une manifestation, dimanche, à Port-Louis.

Le corps d'un plongeur zimbabwéen repêché à Mare-aux-Vacoas



Le corps d'un plongeur zimbabwéen de la Day Maritime, une société dont les services ont été retenus par la Central Water Authority (CWA), a été retrouvé ce matin, le mardi 18 mai, après l'intervention du GIPM à Mare-aux-Vacoas.

Ce Zimbabwéen, âgé de 55 ans et habitant Tamarin, effectuait des travaux de réparations lors de l'incident. Le corps du défunt a été emmené à la morgue.

Les circonstances entraînant le décès restent inconnues pour l'heure.

Pirogue chavirée au large de Poudre-d'Or : José Antoine Capiron porté disparu depuis 5 jours



Cela fait cinq jours depuis qu'une pirogue a chaviré au large de Poudre-d'Or avec à son bord, trois pêcheurs. Les officiers de la National Coast Guard ont porté secours à deux pêcheurs, Steeve Michel et Ludovic Annoua. Les deux rescapés ont été transportés à l'hôpital du Nord et après avoir reçu des soins, ils ont pu rentrer chez eux.

Malheureusement, depuis le 13 mai, le troisième pêcheur, José Antoine Capiron, 60 ans est toujours introuvable malgré les recherches. Les officiers de la garde côte nationale et du Helicopter Squadron n'abandonnent pas les recherches. Ils continuent de patrouiller dans les parages pour retrouver le pêcheur.

Vallée-des-Prêtres : Trois ouvriers bangladais portés disparus



Trois travailleurs bangladais, Rahman Miyanul (35 ans), Ali Tusar (29 ans) et Kafi Nurullah (35 ans) ne donnent plus signe de vie depuis le 6 mai dernier. Une déposition a été consignée au poste de police d'Abercrombie pour signaler leur disparition.

Les trois Bangladais habitent dans un dortoir se trouvant à la rue Bernardin de Saint-Pierre, à Vallée-des-Prêtres. La dernière fois qu'ils ont été aperçus, ils portaient l'uniforme de Kuros Construction Ltd. Toutes les informations concernant ces ouvriers étrangers doivent être communiquées à la police.

Accident à Ville-Bague : Un motocycliste perd la vie



Un accident impliquant une moto et une voiture a eu lieu peu après 13 h, ce mardi, à Ville-Bague, juste avant La Nicolière. Le motocycliste âgé de 67 ans est mort sur le coup. Son corps a été transporté à l'hôpital pour une autopsie. Une enquête policière a été initiée pour faire la lumière sur cet accident.

Décès de Nooresh Juglall : Reconstitution des faits au Champ de Mars, ce mardi



L'enquête policière sur les circonstances de la mort du jockey, Nooresh Juglall, se poursuit, ce mardi 18 mai. Une équipe du Scene of Crime Office s'est rendue au Champ de Mars pour une reconstitution des faits. Plusieurs personnes ont dû participer à cet exercice, y compris le représentant légal de la MTC SL, Me Yahia Nazroo, et certains palefreniers qui étaient présents lors de la journée inaugurale de samedi dernier. A noter aussi que le DPP a annoncé une enquête en parallèle à celle de la police dans cette affaire. Rappelons que le jockey Nooresh Juglall a fait une chute mortelle lors de la 7e course samedi dernier.

DCP Jangi : « Nous avons demandé une enquête sur ceux qui ont assisté aux funérailles de Nooresh Juglall »



Le Deputy Commissioner of Police (DCP), Heman Jangi, a apporté des précisions sur la convocation de Rama Valayden et sur les funérailles de Nooresh Juglall par rapport à la Quarantine Act. C'était lors d'une déclaration à ION News, ce mardi matin. « Nous avons demandé une enquête concernant les personnes qui ont assisté aux funérailles de Nooresh Juglall. Il y avait de nombreuses personnes rassemblées pour rendre hommage au jockey », a dit le DCP. Et de préciser que « selon les règles, seules dix personnes sont autorisées à des funérailles. Ce sont les policiers de Port-Louis Sud qui seront en charge de cette affaire. Il y aura des actions contre ceux qui ont enfreint la loi sur la quarantaine ».

Heman Jangi explique qu'à un mariage civil ou un enterrement, seules dix personnes sont autorisées à être présentes tout en respectant les précautions sanitaires imposées. La loi sur la quarantaine précise qu'il ne doit pas y avoir d'autres rassemblements publics pendant la période de pandémie.

S'agissant de la convocation de Me Rama Valayden, le DCP explique que c'est l'avocat de ce dernier...+

Reaz Hoolash : « Nou pa kapav evit tou maler »



« Li pa enn la pist danzere... Nou pa kapav evit tou maler. » Le jockey Reaz Hoolash est revenu sur l'accident qui s'est produit au Champ de Mars, le samedi 15 mai. Il était sur le plateau de l'émission L'heure du débat du 17 mai. « Cela fait plus de 200 ans que des courses sont organisées sur cet hippodrome. Le MTC et les commissaires font leur possible pour que toutes les courses se déroulent convenablement », a rajouté le jockey. Toutefois, ce dernier a tenu à préciser que les chevaux sont imprévisibles et que de simples petites choses comme un morceau de plastique sur la piste pourraient dévier leur attention et ainsi provoquer une réaction.

Rappelons que le samedi 15 avril, le jockey Nooresh Juglall a fait une chute mortelle lors de la course principale. Une enquête interne au niveau de la MTCSL et une enquête du directeur des Poursuites publiques (DPP) sont en cours pour faire la lumière sur ce drame.

Shan Ip : « Le meilleur hommage à Juglall, c'est de tenir cette 2e journée de courses »



La MTC Sports and Leisure Ltd (MTC SL) a annoncé, dans un document publié le lundi 17 mai, que la 2e journée de courses est maintenue le samedi 22 mai, tout en listant les courses au programme. Pour Shan Ip, le responsable de la communication et des événements de MTC SL, « le meilleur hommage qu'on puisse rendre à Nooresh Juglall, c'est justement de tenir cette deuxième journée de courses ». Tout en rajoutant que, « je suis sûr que si on avait demandé à Nooresh de maintenir cette course, il aurait dit oui. Même le frère de Nooresh Juglall a dit hier qu'il va courir samedi ».

L'affaire Gurroby : Premier investissement dans la société Babul & Sons en juillet 2011



Des précisions ont été apportées par le ministre des Finances, Renganaden Padayachy, au Parlement, ce mardi 18 mai. En juillet 2011, le SME Partnership Fund a investi Rs 2,7 M dans la société des Gurroby. Un montant additionnel de Rs 1,7 M a été déboursé en septembre 2013 à la même société pour la construction de deux bateaux. Ces investissements de SME Partnership Fund ont été remboursés dans leur totalité en 2018. Par la suite, c'est-à-dire en juin 2018, un montant de Rs 7 M a été investi dans Babul & Sons Fishing Company Ltd pour l'acquisition d'un bateau et pour la mise en place d'une unité de production.

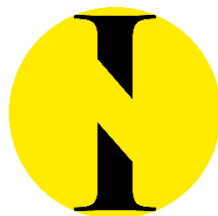
Le 23 septembre 2016, un montant de Rs 3,5 M a également été investi dans une société liée aux Gurroby, en l'occurrence Ocean Blue Fishing. La Mauritius Commercial Bank (MCB) ainsi que l'ex-Banque des Mascareignes étaient aussi investisseurs dans le projet des Gurroby. Avec les cas allégués de blanchiment d'argent et de trafic de drogue, une enquête est en cours en ce qui concerne le cas des Gurroby ainsi qu'un potentiel désinvestissement. A noter que l'affaire Gurroby avait éclaté au grand jour suite à une saisie record de l'ADSU de près de Rs 3,5 milliards.

Zack Snyder's Justice League dans les offres CANAL+



Les justiciers de DC Comics débarquent dans les offres CANAL+, tout juste deux mois après sa sortie sur les plateformes de vidéo à la demande. Zack Snyder's Justice League sera diffusé sur la chaîne OCS MAX HD le 20 mai à partir de 20h40, pour quatre heures de scènes à couper le souffle autour d'un but commun... sauver l'humanité ! Ce blockbuster pourra être visionné à tout moment via PLAY et l'application mobile myCANAL.

Zack Snyder, premier réalisateur du film, avait dû arrêter la production de la version originelle pour des raisons privées. Son remplaçant, Joss Weldon, désireux d'alléger la vision sombre de son prédécesseur a retravaillé la majorité des scènes pour un résultat très controversé parmi les fans.



L 'application ION NEWS est maintenant disponible

Téléchargez l'application et recevez
chaque jour votre e-paper gratuitement,
dès sa parution



ION E-Paper
**ION News vous suit partout
grâce à votre smartphone**



ION News vous suit
partout grâce à
votre smartphone

Cette publication est GRATUITE



Le franchisé de KFC et de Pizza Hut projette une introduction en bourse de 4 milliards de roupies indiennes



L'opérateur de Pizza Hut et KFC en Inde a déposé un projet de prospectus de hareng rouge auprès du régulateur du marché. Selon ce projet, de nouvelles actions d'une valeur allant jusqu'à Rs 400 crore seront proposées par Devyani International Ltd. en plus de l'offre de vente de 12,5 crores d'actions de Dunearn Investments (Mauritius) Pte. Ltd. Dunearn Investments (Mauritius) Pte. Ltd. est une filiale de la société de capital-investissement Temasek et de son promoteur RJ Corp Ltd. – dans le cadre de son introduction en bourse.

La tarification figurant dans le document d'offre déposé auprès du régulateur n'a pas été divulguée par la société.

Des marques telles que TacoBell et la chaîne de café Costa Coffee ainsi que les marques de F&B Vaango et Food Street sont exploitées par Devyani International en Inde. Sur l'argent levé par l'introduction en bourse, les plans sont de payer la dette d'une valeur de Rs 357,8 crore, le produit restant doit être utilisé à des fins générales de l'entreprise. Avec une présence dans 26 États et trois territoires de l'Union, un total de... +

France : Faut-il abaisser la majorité pénale à 15 ans ?



Xavier Bertrand, candidat (ex-LR), a déclaré, dans l'optique de l'élection présidentielle de 2022, vouloir en finir avec « l'impunité » des délinquants, notamment celle des mineurs, par la multiplication des centres éducatifs fermés, le placement sous bracelet électronique, la révision complète du code pénal des mineurs ou l'instauration de la majorité pénale à 15 ans.

« Pour casser le phénomène des bandes, j'entends revoir complètement le Code pénal des mineurs : instaurer la majorité pénale à 15 ans, mais aussi scinder les fonctions entre les juges chargés de la protection des mineurs et ceux chargés de la justice pénale des mineurs délinquants », a dit Xavier Bertrand. Que va changer la majorité pénale à 15 ans ? Pour certains spécialistes du droit pénal, pas grand chose, puisqu'elle existe déjà à 16 ans.

De leur côté, certains syndicats de police dénoncent un système qui n'applique pas les peines prononcées. Sur ce dernier point, Xavier Bertrand voudrait multiplier par trois les centres éducatifs fermés, destinés aux mineurs.

Source : cnews

Frappes à Gaza : 58 mineurs tués



Au moins 58 mineurs ont été tués depuis lundi dans les frappes contre l'enclave palestinienne, qui viennent raviver la peur et des traumatismes chez des jeunes déjà plusieurs fois exposés aux conflits meurtriers depuis 2008.

Après une semaine noire ayant fait quelque 200 morts dans les violences entre l'Etat hébreu et le Hamas islamiste, l'armée israélienne a mené aux premières heures de lundi une intense série de frappes sur Gaza. Dans la nuit de dimanche à lundi, l'aviation israélienne a pilonné à des dizaines de reprises la bande de Gaza, où des groupes armés ont tiré des roquettes vers Israël.

Des corps enveloppés dans des linceuls blancs à l'arrière d'une camionnette. Des soignants en deuil de l'un des leurs, le docteur Abu al-Ouf, chef de service à l'hôpital Al-Shifa. Des cratères au milieu des rues, des immeubles éventrés. Et des petits corps poussiéreux, parfois en sang et hagards, souvent livides et désarticulés, sortis des gravats au milieu des cris et des larmes. Les images en provenance de Gaza enclave palestinienne soumise au blocus et à la puissance de feu israélienne, ont accentué l'indignation internationale et la pression pour que cessent les affrontements entre Israël et le Hamas, qui entrent ce lundi dans... +

Le 18 mai dans l'histoire : François Hollande promulgue la loi sur le mariage pour tous



La loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels a été promulguée par le président de la République François Hollande et publiée au Journal officiel (JO) le 18 mai 2013.

Le Conseil constitutionnel, dont la décision est également publiée au JO, avait validé entièrement la loi autorisant le mariage homosexuel.

Cette promulgation sous le numéro 2013-404 était la dernière étape formelle d'un marathon législatif entamé à l'automne dernier par la présentation du texte en Conseil des ministres et poursuivi par de longs débats houleux à l'Assemblée.

La maire (PS) de Montpellier, Hélène Mandroux, a célébré le premier mariage homosexuel en unissant Vincent Autin et son compagnon Bruno, le 29 mai 2013 mai à l'Hôtel de ville.

La France est le 14^e État du monde à autoriser le mariage gay.

Source : France24

ION NEWS

Éditorial

Secrétaire de rédaction

Premila Dosoruth

Journaliste Senior

Yashraj Saurty

Journalistes

Nouman Burthen

Ambre Olivier

Chitrakshi Jaulim

Billy Felix

Asraf Aullymun



newsroom@ionnews.mu



www.ionnews.mu